



Procès Verbal du Bureau Directeur Départemental

N°6 du 18 mars 2023

Sur convocation, par courrier électronique, les membres du Bureau Directeur Départemental du Comité du Rhône Métropole de Lyon de Volley Ball se sont réunis

Etaient présents :

Mohamed BELHADJ, Florian CASTOR, Elsa DURIEUX, Philippe GESSET, Pierre-Emmanuel PEQUEY, Éric PFAIFER, Pierre VOUILLOT

Excusés :

Michelle AKILIAN, Sylvie MIEGE, Franck VACHER.

Début de réunion : 9h30

Rappel de l'ordre du jour :

- Approbation des PV
- Affaires courantes du Comité
- Questions diverses

1. Approbation des PV

PV BDD 5 du 18 février 2023

Approuvé à l'unanimité

Le BDD prend acte du mail de Franck Vacher et de sa volonté de démissionner de ces fonctions au sein du BDD.

2. Ressources humaines

- Agent de développement fédéral

Une réunion s'est tenue le 16 mars 2023.

Ont participé : Isabelle Gironnet DRAJES, responsable régional des emplois aidés, Bernard Sprecher SDJES Rhône, responsable départemental (69) des emplois aidés, Sébastien Morelon SDJES Ain, responsable départemental (01) des emplois aidés, Jean François Houdayer CTN FFVolley, coordonnateur fédéral dispositif plan emploi, Michelle Akilian, présidente CD69, Jean Michel Ficheux, président CD01, Pierre Vouillot, président ligue.

Dans le prolongement d'une première réunion qui s'est tenue à Clermont Ferrand le 23 janvier 2023, les participants échangent les dernières informations, définissent les modalités pratiques et l'échéancier à respecter pour le recrutement d'un agent de développement qui officiera sur les départements du Rhône et de l'Ain.

Informations nouvelles :

- La lettre de cadrage que l'ANS devait transmettre aux DRAJES n'est toujours pas parvenue dans les services régionaux.

Espace Départemental des Sports

CDRML VB

28, rue Julien 69003 LYON

06 50 78 18 56 - 06 89 24 12 05

<http://www.volleyrhone.fr> comite69@volleyrhone.fr

- L'accompagnement financier de 12 000€ par an sur 3 ans de l'ANS via les DRAJES ou DSDJES est ramené à 10 000€.
- Le poste d'agent de développement sera porté par le Rhône.
- La répartition du temps de travail se fera : 60% ETP pour le Rhône, 40% pour l'Ain.
- Il était envisagé que la ligue soit aussi bénéficiaire d'une partie du poste : Rhône : 50% ETP, Ain 25% ETP, Ligue 25% ETP. Si cette répartition avait été retenue, il aurait fallu créer un groupement d'employeurs.

Les participants conviennent des missions prioritaires du futur agent de développement.

Chaque département aura à remplir la fiche d'instruction emplois ANS AURA. Une prochaine réunion permettra de finaliser le dossier.

- ADD – ATD

L'appel à candidature a été lancé, mais à ce jour aucune candidature n'est parvenue au CD69.

3. Affaires courantes du comité

- Finances

Situation financière du comité saine.

Un compte a été ouvert au Crédit Mutuel

Pour l'instant, seul un compte courant est ouvert qui recueillera l'ensemble des sommes déposées sur divers comptes de la Banque Populaire.

Dès ce transfert fait des comptes de placement seront ouverts au Crédit Mutuel

Le passage de la Banque Populaire au Crédit Mutuel se fait progressivement.

Le système PayAsso du Crédit Mutuel sera utilisé pour remplacer le système de paiement sur Comiti puisque nous n'aurons aucun % de retenu sur les paiements en ligne.

- Dossiers de subventions

- La campagne du PSF 2023 est ouverte.

Florian Castor et Philippe Gesset sont en charge de ce dossier

Florian Castor représentera le CD69 au sein de la commission régionale PSF.

- Métropole de Lyon

Les dossiers de subvention de fonctionnement et de MVS Printemps sont en cours d'instruction par les services de la métropole de Lyon

Dans le cadre de MVS Printemps, un 2^{ème} intervenant est à rechercher.

Prise en charge du dossier par Florian Castor et Philippe Gesset.

2 nouvelles personnes seront contactées afin d'intervenir dans le cadre des MVS Printemps et Été, à savoir Antoine Couturier et Damien Bouvat.

- Sportive

- Championnats départementaux

En championnat féminin comme en championnat masculin, quelques matchs reportés à disputer pour que les 1^{ères} phases soient terminées.



- **Championnat jeunes**

Finales M13 du 25 mars Halles des Sports Université LYON 2
Appel aux volontaires pour installation + organisation

- **Championnats loisirs**

Finales loisirs du 31/03

- Finales confirmé 1 : Tarare (Elsa)
- Finales confirmé 2 : Jonage (Gilles)
- Finales intermédiaire 1 : Montanay (Florian)
- Finales intermédiaire 2 : Rillieux (PE)

Avec 219 équipes inscrites en 6X6 ou en 4X4, la 3^{ème} phase est lancée.

- **Bilan Tournoi inter départemental M12 M13 - 18 février 2023 à Francheville**

Ce 1^{er} tournoi est qualificatif aux volleyades M12 M13 (Grenoble 26 - 29 mai 2023)

Un 2^{ème} tournoi se déroulera à Arnas le 22 avril 2023

Garçons : 1 Rhône1, 2 : Savoie Hte Savoie, 3 Isère

Filles : 1 Isère, 2 : Rhône1

- **Rappel au règlement sur la présentation et le contrôle des licences suite litige en M15 6X6 masculins <-> article 12 du RGED**

1 club sanctionné pour avoir fait jouer un M18 non qualifié (pas de sous-classement) en M15 + rappel au règlement au coach adverse qui laisse le match se dérouler après « contrôle » avant match puis fait volte-face à l'issue de la rencontre.

- **Arbitrage**

De nombreuses dates de formation ont été déplacées.

Il a été demandé que Jérémie communique soit à Murielle soit à Pierre les déplacements des dates de formations pour que l'une de ces 2 personnes informent les élus du BDD de ces modifications de date.

- **Beach**

En collaboration avec la commission d'arbitrage, la commission beach-pratiques out door, organisera des sessions de formation d'arbitrage : 27 mars et 4 avril 2023

Examen théorique : 8 avril 2023

Des stages de pratique pour les jeunes sont à l'étude.

- **Volley Santé**

Organisation du DNE2 M12 volley-ball santé le 25 et 26 mars à Villefranche sur Saône, au gymnase St Exupéry, en collaboration avec les cadres du VBVB et surtout de la chargée de mission santé de la FFVB Isabelle Collet et formateur Cyril Fischer.

4. Points particuliers

- **Fête de l'USEP**

Constatant que de nombreux cadres et bénévoles du comité seront monopolisés par d'autres actions, le BDD décline l'invitation de l'USEP à participer à la fête familiale de l'USEP prévue le samedi 10 juin 2023.

- Don au CD69

Possibilité pour les élus de faire don au CD 69 des frais de déplacement

- Tarif unique CD69

Un dossier est en préparation, qui sera présenté aux clubs du département le 26 avril 2023.

- Tableau des licences

Au 16 mars 2022 : 4964

Au 16 mars 2023 : 5724 +15,3%

5. Questions diverses

Prochain BDD : samedi 15 avril 2023 à 9h30 à l'EDS

Fin de réunion 11h30

Pierre VOUILLOT
Secrétaire Général